

Secteur d'intervention :

- **les écoles publiques de** : Créon, Camarsac, Bonnetan, Madirac, Haux, Saint-Genès-de-Lombaud, Sadirac, Baron, Cursan, La Sauve, Cénac, Camblanes-et-Meynac, Quinsac, Lignan-de-Bordeaux, Latresne, Baurech, Cambes, Saint-Caprais-de-Bordeaux
- **les collèges de** : Créon et de Latresne
- **Les lycées de** : Camblanes-et-Meynac et Créon
- **les établissements privés de** : Créon (école primaire Sainte Marie) et Latresne (école élémentaire Le jardin d'enfant)

Contacter le PAS de Latresne/Créon:

Céline Dumas (Coordonnatrice pédagogique):

06 17 20 09 81

Léa Charray (Éducatrice spécialisée):

07 44 04 18 90

Email : pas.latresne@ac-bordeaux.fr



Le Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) Qu'est-ce que c'est ?

Le PAS est un service gratuit.

Il a pour objectif d'aider les enfants et les jeunes qui ont des difficultés à l'école et de soutenir leurs familles et leurs professeurs.

Cela peut concerner les élèves de la maternelle au lycée.

On peut demander de l'aide au PAS si on est parent, enseignant ou élève majeur.

On peut obtenir de l'aide sans reconnaissance de handicap.

Les élèves ayant une notification MDPH ne relèvent pas du P.A.S.



Comment ça marche ?



Écouter et comprendre les besoins

Rencontre avec la famille et l'enfant.

Rencontre avec les enseignants.

Si besoin, rencontre avec d'autres professionnels.



Proposer des solutions adaptées

Mise en place d'outils pour mieux apprendre. Organisation du travail entre les différents adultes.



Accompagner les familles

Aider les familles dans leurs démarches.

Orienter, si besoin, vers les bons services et partenaires.



Les objectifs du PAS

Le PAS a pour objectif d'aider les élèves à progresser et à bien vivre leur scolarité.

Selon leurs besoins, il peut proposer des pistes :

pour le bien-être, afin d'aider l'élève à se sentir bien ;

pour les apprentissages, afin de l'aider à mieux apprendre ;

pour faciliter les échanges, entre la famille, l'école et les professionnels qui l'accompagnent.